

Commune de Val-d'Arc

Conseil Municipal du 24 septembre 2021

- Approbation du compte-rendu de la séance du 18 Juin 2021
- Présents : 16
- Absents : 7 – Bruno Michelland – Claire Combet – Nicolas Bibollet – Jean-Luc Delwal – Marie Genon – Laura Paviet – Jacky Martinet (Procuration à Frédéric Martinet)
- Secrétariat de séance assuré par Denis Richard

La séance est ouverte à 18h00

Ordre du jour :

- Intervention des représentants des sociétés TrinaSolar et TotalEnergie au sujet de la ferme solaire de la Pouille.
- Commission Sociale :
 - Point sur la Rentrée scolaire.
 - Point sur la vaccination COVID 19
- Point sur les dossiers en cours :
 - Travaux bâtiment scolaire AIGUEBELLE.
 - Accès « entre-2-ponts » et enfouissement de ligne électrique
 - Projets « aménagement cours d'écoles »
 - Travaux divers
- Projets :
 - Mise aux normes « jeux » au parc
 - Plantation parc « Rochette »
 - Cimetière Aiguebelle
 - Contrat Petite ville
 - Forêts communales
 - Propositions achats terrains
 - Création servitude de passage
 - PLU
 - Personnel communal
 - Requête du Tribunal Administratif
 - Intervenant Sport à l'école
 - Travaux appartement école
- Information-Communication :
 - Journal communal
- Divers :
 - Projet hydroélectrique
 - Prorogation SIAEP
 - Contrat entretien chauffage
 - Diverses informations

1) Intervention des représentants de Trinasolar et TotalEnergie au sujet de la ferme solaire de La Pouille :

- Ces deux sociétés, qui ont été retenues pour ce projet, sont venues se présenter au Conseil Municipal :
- **TrinaSolar** est le premier producteur de modules photovoltaïques au monde, implanté dans une centaine de pays (15 000 collaborateurs). Les dirigeants de cette société expliquent leur démarche à répondre à ce projet, un projet qui ne génère pas de nuisances. Quelques chiffres : Production 5 000 Kwc - Investissement : 4 Millions d'€ - Calendrier : Instruction à partir de mars 2022 – Mise en service : décembre 2024 – Bail de 30 ans prorogable 10 ans
- **TotalEnergie** est une filiale du groupe Total, spécialisée dans la construction et l'exploitation d'énergie renouvelable dont le métier est de fournir de l'électricité à des clients (75% solaire et 25% éolien). 2 000 sites ont été convertis en solaire dans le monde dont beaucoup sont d'anciens sites pollués réhabilités.
- Des investigations plus précises vont être maintenant réalisées afin de sélectionner la société qui conduira l'installation de cette ferme solaire. Pour la commune, cela générera des revenus fonciers et des recettes fiscales.

2) Commission Sociale :

- *Rentrée scolaire :*

Véronique Gazet fait un point sur les effectifs des différentes écoles et explique les protocoles qui sont appliqués.

- *Vaccination :*

Josyane Bazin précise que les vaccinations du vendredi se poursuivront jusqu'au 15 octobre puis interruption avant une reprise en journée, une fois par mois, le 10 décembre et le 14 janvier.

3) Point sur les travaux en cours :

- *Bâtiment scolaire Aiguebelle :*

Travaux réalisés dans les temps impartis.

Réhabilitation Garderie

Réhabilitation Sanitaires

Accès handicapés et à mobilité réduite

Coût initial des travaux : 35.722 €

Travaux complémentaires : 2.322 €

+ Achat d'un meuble

L'entreprise Sonzogni a parfaitement respecté les plannings.

- **Projet « entre 2 ponts » :**

Résultat de l'appel d'offres : 2 entreprises ont répondu :

Projet initial : 164.000 €

- Martoia : 190.000 € soit 13,7% au-dessus du coût initial.
- SERTPR : 208.000 €.

Rencontre avec la société Martoia et le bureau d'études G Home, pour « revoir » le montant à la baisse.

- **Enfouissement ligne électrique :**

Contact avec le SDES pour enfouissement ligne électrique. Ce rendez-vous a eu lieu le 23/09. Le SDES apporterait une participation à hauteur de 60%.

Dossiers demandes d'aides à réaliser auprès de l'Etat, du Département et de la Région. Ces travaux seraient réalisés plutôt vers la fin de l'année.

- **Projet d'aménagement « cours d'écoles » :**

- École primaire Aiguebelle :

Le projet a été validé. Envoi de la demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau, qui pourrait participer à hauteur de 80%.

Coût estimatif du projet = 367.000 €.

- École primaire Randens :

Le projet n'a pas été validé par les enseignants.

Une modification du projet a été proposée.

Attente en retour de la décision pour activer ce projet ou l'abandonner.

Coût estimatif du projet = 161.000 €.

- **Travaux divers :**

- Secteur de « la Pouille » :

Travaux retenus :

Enrobés chemin de « Charbonnières » : 19.905 €

Évacuation eaux pluviales lotissement : 2.975 €

Limiter la vitesse (mise en place d'un ralentisseur au niveau de l'entrée du lotissement) : 3.010 €

Les travaux devraient débuter fin septembre.

- Pose grillage du boulodrome :

Travaux effectués

Pour rappel : coût 3.240 €

- Grillage garage Bourdon :

Quelques problèmes concernant la pose du grillage.

Finalement le bornage doit être complété.

La pause du grillage a été prolongée jusqu'en limite de propriété avec la création d'un trottoir.

à prévoir travaux supplémentaires en enrobés.

- Chemin de la digue :

Travaux complémentaires demandés : 17.198 €.

Reprise entrée « Excoffier ».

Nids de poule et reprofilage.

Les Exutoires seront réalisés ultérieurement.

- Enrobés containers :

Travaux effectués en 2 étapes.

Coût du projet : 7.955 €.

- Passages surélevés Rue des Écoles :

Réhabilitation des 4 passages sur la « rue des écoles ».

Coût = 10.374 €.

4) Projets :

- ***Jeux au parc Rochette :***

L'objectif : mise en sécurité de l'espace et la mise aux normes des jeux.

Plusieurs entreprises ont été consultées.

Projet retenu :

- Achat jeux = 28.111 €

- Aménagement = 27.930 €

Coût total prévisible 56.041 €

- ***Plantation parc Rochette :***

L'objectif est de remplacer les arbres déracinés ou qui ont été abattus.

Consultation entreprise Christin « Pépinières du Val-d'arc ».

Proposition :

- Remplacement des 2 arbres côté « CAIRN ».

- Proposition complémentaire pour remplacement d'autres arbres déracinés afin de « refaire » l'allée parallèle au terrain de foot.

- Côté parc, à l'avant du Château : refaire la plantation de rosiers.

- Prévision de replanter 4 arbres pour « occuper » l'espace, à l'avant du Château.

- ***Cimetière Aiguebelle :***

Projet pluriannuel de mise aux normes et de travaux.

Montant prévisible initial = 142.532 €.

Travaux à réaliser :

Portail :

Enrobés allées + St.Thibaud : 27.105 € (6 allées)

Columbarium : 8.370 €

Jardin du souvenir : 3.130 €
+ bordures : 1.575 €

A prévoir aménagement jardin du Souvenir (pépinières Val d'Arc).

Création d'un espace « jardin du souvenir » et d'un columbarium par l'entreprise Christian Rosset, début des travaux fin septembre.

- ***Contrat « petite ville » :***

Dans le cadre du contrat « petite ville » du département : le Conseil délibère et dépose la demande de rénovation du centre bourg et de la réhabilitation des bâtiments communaux.

- ***Forêts communales :***

• Sur le secteur d'Aiguebelle :

Vu avec ONF pour martelage... Volume estimé à environ 100 m³ de « Douglas ».

• Sur le secteur de Randens :

Travaux mise en sécurité piste forestière qui s'était effondrée : projet initial : 18.000 € (aides de l'Europe et de la région = 12.600 €).

Résultat appel d'offres : entreprise Duverney : 11.500 €.

Nous saisissons l'opportunité avec la différence de prix pour mettre en place 4 à 5 traversées pour l'écoulement de l'eau + aménager la cunette sur le secteur.

Proposition de l'ONF relative à du Martelage sur les parcelles 13, 18, 19 situées à la limite de Montsapey.

Volume estimé = 900 m³

- ***Achat terrains :***

• Sur le secteur d'Aiguebelle :

Achat terrain « Mme Laval », montant = 36.200 €. Cet achat avait été déjà validé par le Conseil.

• Sur le secteur de Randens :

Proposition achat diverses parcelles (propriété Grange) pour un montant de 25.000 €. Le Conseil donne son accord.

- ***Création « servitude de passage » :***

Sur le secteur d'AIGUEBELLE, parcelle A 2804, vers la propriété Saint Germain en bordure d'autoroute, pour désenclaver une parcelle.

- ***P.L.U.***

Réunion du 16 Septembre : validation proposition de zonage

Prévoir une réunion du Conseil Municipal avant les réunions publique, probablement le vendredi 29 octobre. La Commune devrait recevoir prochainement le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour délibérer.

A noter : réunion publique à Randens, le 18 novembre à 19 h à la salle des fêtes, et à Aiguebelle, le 19 Novembre à 19 h au foyer rural.

- *Personnel communal :*

Avec les problèmes de la pandémie nous avons dû modifier ou réorganiser certains emplois du temps.

Pour les employées qui ont eu une augmentation <10 % de leur temps de travail, il faut prendre une délibération pour valider les créations de postes pour :

- Adjoint technique principal de 2^{ème} classe : le temps passe à 21 h 52
- Adjoint d'animation : le temps passe à 25 h 33
- Adjoint technique : le temps passe à 19 h 07
- Atsem principal de 2^{ème} classe : le temps passe à 31 h 01

Création d'un poste « adjoint territorial du patrimoine » : bibliothèque 10 h 30 hebdomadaires (à noter que ce poste pourrait être partagé avec la Com.Com)

- *Requête du Tribunal Administratif Mme Villard :*

Contestation décision d'urbanisme sur parcelle terrain à Randens.
Recours en annulation de Mme VILLARD.

Délibération pour autoriser un avocat de nous défendre : avocat retenu, Me Benjamin Djefal.
Une proposition de convention d'honoraires doit nous parvenir pour permettre au Conseil de prendre une décision sur la suite à donner sur un accompagnement par un avocat ou pas.

- *Intervenant Sport à l'école :*

Suite demande de la Com Com, possibilité d'intervention dans le cadre scolaire ou périscolaire d'un intervenant.

Mr Rudy Laymand, éducateur sportif, est en recherche d'heures complémentaires.

Contact avec les écoles. OK pour intervention en milieu sportif.

Nombre d'heures attribuées = 3 h ou 3h30 pour Randens et en attente des heures pouvant être demandées par Aiguebelle.

- *Travaux appartement « école de Randens » :*

Changement de locataire pour un appartement dans le bâtiment école.

Peinture WC – couloir – salle de bains.

Montant = 2.422 € Entreprise Tony MANNO.

- *Achat mobilier :*

Achat de 2 tables pour salle du conseil : coût 338 €.

5) Information – Communication :

Mise en place d'un journal communal.

Chaque responsable de commission aura en charge de fournir les éléments essentiels pour alimenter le journal.

Objectif : produire les textes et photos pour **fin novembre 2021**.

Une réunion de la commission pourrait se tenir fin octobre pour faire le point de l'avancement du projet.

6) Informations diverses :

- Proposition de création d'une petite centrale Hydraulique sur les 2 ruisseaux à Randens. La démarche est engagée (Forces Motrices du Gelon).
- Acquisition « biens sans maître » succession POMMIER représentant quelques parcelles. Des acquéreurs se sont déjà manifestés.
- Mise en place convention « entretien chauffage » avec l'entreprise : Sacre David.
- La 3^e tranche de pose des compteurs d'eau doit débiter 2^e quinzaine d'octobre.
- Prorogation du SIAEP : délibération à prendre car la durée initiale avait été fixée à 10 ans Point sur les travaux en cours à Aiguebelle et à Randens.

A ce sujet, des travaux vont se dérouler sur le pont de Randens pendant une quarantaine de jours avec une circulation alternée (jusqu'à fin octobre).

- Visite de la Station d'Épuration par le Conseil Municipal. Celle-ci sera réalisée prochainement car une inauguration est à prévoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.



Le Maire,

José RICO-PEREZ